

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 29 septembre 2023

Temps forts de la commission permanente du 29 septembre 2023

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 29 septembre 2023, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 65 rapports. Accès à la pratique sportive, soutien à la citoyenneté et à la cohésion sociale, valorisation des milieux aquatiques et développement de l'action culturelle de proximité étaient au cœur des débats.

Plus de 100 000 € dédiés au sport dans le Loiret

Partenaire constant de tous les sportifs, le Département attribue plus de 100 000 € à des clubs, comités et associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. À ce titre, par exemple, le SMOC Volley-ball se voit attribuer une aide financière de 8 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2023. Le club de Saint-Marceau Tennis de table bénéficie de 6 000 € pour l'organisation de l'évènement « changeons de regard sur le handicap » le 28 octobre et du 13 au 18 novembre.

Le Loiret consacre près de 300 000 € en faveur de la culture sur le territoire

Le Département du Loiret soutient les communes et associations œuvrant en faveur de l'action culturelle sur le territoire à hauteur de près de 300 000 €. Pour exemple, l'Association Les Amis de l'Orgue de Lorris se voit accorder 1 700 € pour l'organisation du festival d'orgue et de musique ancienne qui a eu lieu en juillet 2023. La commune de Bonny-sur-Loire bénéficie de 1 250 € pour l'organisation du 47^e Salon d'Art d'automne du 21 octobre au 1^{er} novembre 2023.

Près de 20 000 € en faveur de la citoyenneté et la cohésion sociale

Le Département accompagne les associations du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'il accompagne. Ainsi, près de 20 000 € ont été attribués à 2 projets en lien avec des bénéficiaires du RSA. La Chambre de Commerce et de l'Industrie se voit attribuer une aide financière de 6 900 € pour l'accompagnement de 18 entrepreneurs bénéficiaires du RSA jusqu'au 3 décembre. Il s'agit de maintenir les bénéficiaires en actions sur leur projet, soutenir les dynamiques de progrès enclenchées et recueillir les résultats des actions entreprises au service du développement des activités. L'ALPEJ bénéficie quant à elle d'une subvention de 12 000 € pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA sur 3 postes, comprenant la réalisation de 3 744 heures travaillées et un taux de retour à l'emploi/formation de minimum 16%.

Les Foulées Roses à Olivet : le Département solidaire

Chef de file en matière de solidarité, le Département apporte son soutien financier de 5 000 € à l'organisation des Foulées Roses qui se déroulent ce dimanche 1^{er} octobre 2023 à Olivet. Cet évènement a pour objectif de sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique pendant et après le traitement contre le cancer. 160 agents départementaux y participent.

Le Département alloue plus de 100 000 € à la valorisation des milieux aquatiques

Le Département du Loiret a accordé une aide financière de plus de 100 000 € à 3 structures agissant pour préserver la ressource en eau et en garantir la qualité. À titre d'exemple, l'EPAGE Bassin du Loing bénéficie d'une aide financière de plus de 8 000 € pour la réalisation de travaux d'entretien sur le bassin du Fusin. Le Syndicat Mixte de l'œuf, de la Rimarde et de l'Essonne se voit attribuer quant à lui d'une subvention de plus de 25 000 € pour la réalisation de travaux de restauration des cours d'eau et d'aménagement de zone humide.

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr